Verein sam
Postfach 2634
CH 3601 Thun

s a m
schweizer armeemuseum
musée suisse de l'armée
museo svizzero dell'esercito
museum svizra da l'armada

# Info Bulletin

Nr. 3/02

**www.musee-armee.ch**
www.armeemuseum.ch
www.museo-esercito.ch
www.swissarmymuseum.ch

- Procès-verbal de l'assemblée des membres 2002
- Le centenaire du Musée international de la guerre et de la paix à Lucerne
- Visites guidées des collections du Musée de l'armée à Thoune pour les personnes et les groupes intéressés

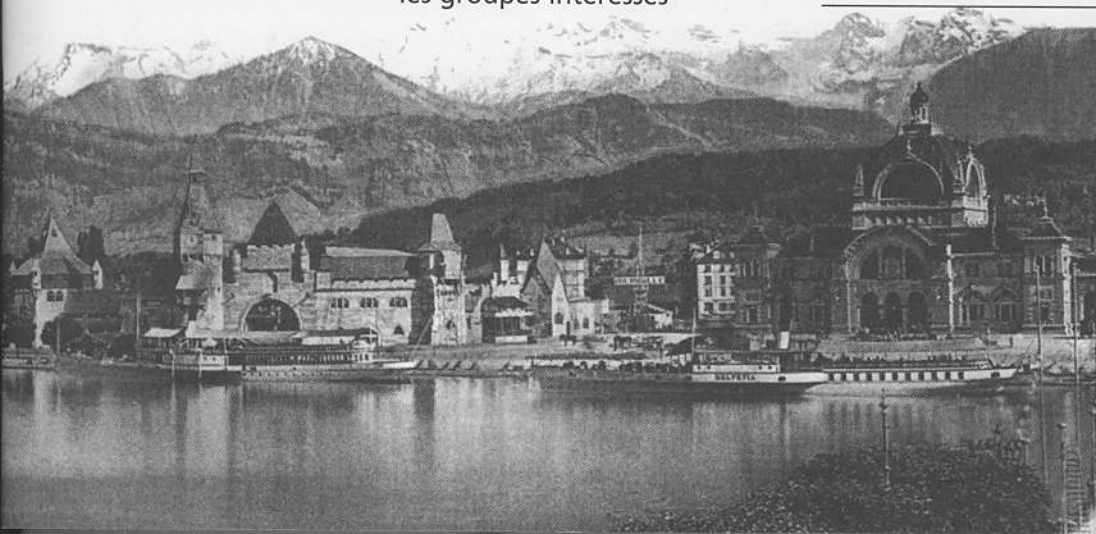

# Procès-verbal

## de la 24e assemblée ordinaire des membres,

### 1. Salutations

M. Bruno Maurer, président de la VSAM, ouvre à 10h15 la 24e assemblée ordinaire des membres qui se déroule au Musée des Forces aériennes à Dübendorf. Il y salue les 102 participantes et participants présents. Quelque 350 excuses sont parvenues, notamment de la part de parlementaires fédéraux. L'assemblée observe une minute de silence en mémoire de M. Fritz Häusler, membre de longue date du comité et ancien archiviste d'Etat du canton de Berne; M. Häusler a mis à disposition pendant de nombreuses années ses profondes connaissances de l'histoire militaire suisse. Des remerciements sont ensuite exprimés à l'attention du président de l'Association des amis du Musée des Forces aériennes suisses, M. Hanspeter Fankhauser, d'une part pour l'accueil de l'assemblée des membres d'aujourd'hui à Dübendorf et, d'autre part, pour avoir offert la possibilité de présenter dans ses locaux l'idée du Musée suisse de l'armée. L'invitation et les documents requis ont été envoyés dans les délais à tous les membres de l'association avec le bulletin 2/2002. L'ordre du jour publié est adopté sans discussion.

**Nouvelle adresse de la case postale de l'Association du musée suisse de l'armée**

L'adresse de notre association a changé; la raison en est le regroupement de deux bureaux postaux à Thoune et la suppression du site de notre ancienne case postale.

**Voici notre nouvelle adresse:**

**Association du musée suisse de l'armée**
**Case postale 2634**
**3601 Thoune.**

Nous prions les membres de l'association de nous annoncer eux aussi leurs changements d'adresse car les recherches causent des frais et des pertes de temps.

## 2. Election des scrutateurs

Sont proposés et élus en qualité de scrutateurs :

- Monsieur Hans von Känel, Berne
- Monsieur Renato Briccola, Steffisburg

## 3. Procès-verbal de la 23e assemblée des membres, du 5 mai 2001 à Thoune

Le procès-verbal publié dans le bulletin 2 / 2001 est adopté.

## 4. Rapport annuel 2002

### 4.1 Compléments du président

Le rapport annuel pour la période comprise entre le 1.1. et le 31.12.2001 a été joint à l'invitation. Le président apporte les compléments suivants et présente l'évolution de la situation intervenue depuis:

Le 13 mars 2002, le Conseil des Etats a traité comme première Chambre l'article contenant les bases légales nécessaires à la création d'un Musée de l'armée, à la demande de sa commission préparatoire. *(«Le DDPS peut mettre à disposition des moyens permettant au public d'avoir accès à l'histoire de l'armée suisse. A cet effet, il peut notamment: a. créer et gérer des musées; b. allouer une aide financière à des personnes morales de droit privé qui collectionnent et conservent des objets, des installations ou des documents relatifs à l'histoire militaire suisse.»)* Selon le procès-verbal officiel, le Conseiller fédéral Samuel Schmid s'est exprimé comme il suit à ce sujet (traduction): *«Le Conseil fédéral a déjà examiné cette question dans le cadre de la préparation du projet. La proposition d'établir une base légale a été déposée à la suite de diverses interventions provenant des Chambres et d'activités d'une organisation privée. Vu les difficultés de la situation financière, et comme des privés ont également la possibilité d'organiser et de gérer un musée, et en tenant compte du fait que l'armée est bien évidemment disposée à mettre à disposition du matériel à titre gracieux, nous considérons que la conservation de ce matériel dans un musée et, surtout, la gestion de ce musée ne sont pas des tâches de la Confédération. Ce n'est que par mesure préventive que nous conservons en stock un ou deux exemplaires de ces objets, si je ne me trompe pas, précisément pour pouvoir les mettre à la disposition d'une organisation privée. La gestion d'un tel musée causerait des coûts. Vu les efforts d'économies annuelles réalisés par mon Département et l'augmentation de ses activités opérationnelles, le Parlement doit également être conscient de l'emploi qu'il fait des fonds disponibles. Je vous prie de rejeter la proposition de la commission.»* 14 membres du Conseil des Etats ont voté pour la proposition de la commission et 15 se sont exprimés en faveur de la proposition du Conseil fédéral. Ce rejet extrêmement serré a constitué une profonde déception pour le comité. Malgré tout, nous n'abandonnons pas. L'attitude du Conseiller fédéral Samuel Schmid a été particulièrement décevante

après qu'il avait déclaré à une délégation de la VSAM, le 21 juin 2001, qu'il n'était pas nécessaire de le convaincre et qu'il soutenait sans réserve notre projet. Le comité de la VSAM reste absolument convaincu de l'importance et de la nécessité d'un musée de l'armée. Nous avons maintenant pris contact avec des conseillers nationaux et nous plaçons nos espoirs dans la deuxième Chambre.

## 4.2 Ressort du matériel

Henri Habegger, le chef du ressort du matériel, rend compte de la situation réjouissante dans ce domaine. Outre les deux collaborateurs Rudolf Roth et Andreas Laubacher qui travaillent à plein temps, les deux enseignants retraités Hans Knechtenhofer et Hansruedi von Gunten ont contribué sur une base bénévole à la mise en place et à l'organisation d'une vaste bibliothèque dans l'ancienne régie des chevaux. Plus de 50 dons, importants pour certains, sont entrés dans le courant de l'année 2001 et des premiers mois de 2002. D'autres dons et des acquisitions à des prix symboliques sont prévus. Au nombre des dons, il sied de mentionner que la famille du Général Ulrich Wille, décédé en 1925, nous a remis tous les rubans des couronnes mortuaires. Ces rubans prendront place aux côtés de l'uniforme et de la chabraque du Général Wille. Une «Convention de prestations» a pu être passée en juin 2001 avec l'Etat-major général pour régler clairement la collaboration et les questions d'indemnisation, sur la base des directives du chef de l'Etat-major général. Le soutien de notre activité est ainsi assuré. Un accord a été conclu le 9 mars 2002 avec la «Communauté d'intérêt des transmissions» pour régler la collaboration dans le domaine du matériel de transmission. La restauration et l'inventaire du fonds de matériel ont été poursuivis de manière ciblée. Une exposition thématique spéciale consacrée aux «moyens de transport de notre armée» ainsi qu'un stand d'information et de publicité ont été mis en place pour la vente de matériel du DDPS du 25 avril 2001 à Thoune. Nous étions également présents au concours international des troupes blindées du 15 septembre 2001 avec une exposition et un stand publicitaire. Nos collaborateurs Jürg Burlet et Andreas Laubacher ont conçu des parties importantes de l'exposition «Généraux suisses» au château de Thoune. Les traditionnels travaux bénévoles d'entretien du matériel de la section bernoise de l'ASEAA ont eu lieu en mai et en octobre 2001. Jakob Kläsi a mis ses connaissances de spécialiste à la disposition des concepteurs de plusieurs manifestations et expositions comme, par exemple, «Le Cheval dans l'Armée Suisse» au Musée du cheval à La Sarraz. Notre équipe a guidé de nombreux groupes de visiteurs pour leur faire découvrir notre collection tout au long de l'année. La vente d'insignes et de livres a été poursuivie et développée pendant l'année. Plus de 500

colis ont été expédiés en 2001. Quelques articles, comme par exemple les pattes d'épaule des officiers supérieurs, ont été vendus en quelques jours et des commandes subséquentes ont été nécessaires. Les poignards d'officier se sont extrêmement bien vendus aussi.

Les activités suivantes sont prévues dans le domaine du matériel pour l'année en cours:

- Poursuite de l'installation du domaine textile dans le bâtiment 706, occupé depuis 2001, sur le site de l'ancienne fabrique de munitions de Thoune
- Poursuite de la mise en place de la bibliothèque dans l'ancienne régie des chevaux
- Fin de l'inventaire et du nettoyage des armes
- Début du tri et de l'inventaire du matériel de transmission
- Poursuite des travaux généraux d'inventaire et de remise en état
- Participation à la vente de matériel du DDPS le 24 avril 2002 à Thoune, avec l'exposition spéciale «Mortiers et lance-mines de notre armée»
- Participation au concours international des troupes blindées avec un stand de vente et publicitaire
- Conception de l'exposition «Place d'armes de Thoune, hier – aujourd'hui – demain» au château de Thoune (ouverte à partir de la fin mai)

Henri Habegger remercie les nombreux collaborateurs du ressort du matériel sans l'engagement desquels il eût été impossible de fournir toutes ces prestations. Mentionnons parmi toutes ces personnes notamment Jürg Burlet, Jakob Kläsi, Jacques Schneider, Christian Wüthrich, Thuri Schöfecker, Karl Bosshard et Paul Airoldi. Des remerciements s'adressent également aux exploitations du DDPS, notamment à celles de Thoune, Berne et Sarnen, pour leur soutien sans grandes formalités, ainsi qu'à l'Etat-major général, au Groupement de l'armement et à d'autres organes du DDPS pour le rôle actif qu'ils ont joué.

## 4.3 Ressort RP / Communication

Hans Rudolf Schneider, le chef du ressort RP/ Communication, informe succinctement sur les principales activités réalisées pendant l'exercice écoulé. Un prospectus publicitaire a été édité en allemand et en français. Un article de la VSAM a été publié tous les deux mois dans la partie rédactionnelle du journal Schweizer Soldat. La publicité pour l'acquisition de membres a été intensifiée. Le site Internet de notre association a été mis en ligne dans quatre langues: allemand, français, italien et anglais. Ce site informe sur notre association, nos objectifs et nos activités, et il contient des communiqués mis à jour régulièrement. Le site est amélioré continûment et complété par des éléments nouveaux. Nous nous efforçons également d'intensifier les contacts personnels avec les représentants des médias. L'exposition spéciale à Dübendorf a été réalisée dans les délais.

## 4.4 Discussion / Adoption

Aucune question n'est posée au sujet du rapport annuel. Le rapport est adopté par acclamation, sans opposition.

## 5. Finances

Le compte de pertes et profits 2001 arrêté au 31.12.2001 et le bilan au 31 décembre 2001 ont été envoyés à tous les membres de l'association avec l'invitation, dans le bulletin 2 / 2002. Le caissier de l'association, M. Sascha Burkhalter, explique ces documents.

## 5.1 Comptes de pertes et profits du 1.1. au 31.12.2001

Les recettes dépassent le budget de quelque 22'000 francs. Si les cotisations des membres et les dons sont restés légèrement en dessous du budget, il a été possible cette année de réaliser pour la première fois des recettes très intéressantes avec les activités de vente de nos shops. La qualité de membre à vie continue d'enregistrer un intérêt réjouissant. Les dépenses sont supérieures au budget de quelque 12'000 francs. Dans ce domaine, nous constatons avec satisfaction que l'administration et la publicité ont coûté approximativement 7'000 francs de moins que budgétisé. Ce résultat illustre bien la volonté d'économiser du comité et de tous les partenaires concernés. Les coûts d'entretien de notre fonds de matériel dépassent le budget de 19'000 francs ; cette situation est due au fait que les paiements provenant de la convention de prestations passée avec le DDPS ne sont pas encore entrés au moment où nous arrêtons nos comptes. Un budget détaillé a été élaboré pour l'exercice en cours afin d'éviter que cette situation se reproduise à l'avenir. L'exercice 2001 se solde ainsi sur un excédent de recettes de 20'051 francs alors que le bénéfice attendu s'élevait à 10'000 francs. L'effectif des membres au 31.12.2001 était le suivant :

| | 2001 | 2000 | Modification |
|---|---|---|---|
| Membres individuels | 2'887 | 2'946 | -59 |
| Membres donateurs | 99 | 101 | -2 |
| Membres collectifs | 80 | 82 | -2 |
| Membres familles | 18 | 0 | 18 |
| Membres libres | 23 | 17 | 6 |
| Membres à vie | 56 | 63 | -7 |
| Destinataires de l'information | 2 | 2 | 0 |
| **Total** | **3'165** | **3'211** | **-46** |

Le nombre de membres a diminué au total de 1,4% par rapport à l'exercice précédent.

## 5.2 Bilan au 31.12.2001

Le bilan reflète les effets financiers des projets réalisés l'année passée. Les liquidités se sont réduites des 50'000 francs adoptés en 2001 par l'assemblée des membres comme

crédit pour la réalisation de l'exposition de Dübendorf. Le préfinancement des travaux d'entretien, conforme à la convention passée avec le DDPS, exerce les mêmes effets. Les avoirs correspondants figurent dans le poste «Avoir auprès de tiers» et manquent par conséquent dans les liquidités. L'association a tenu dans les délais tous ses engagements financiers pendant l'exercice écoulé. Les actifs comportent des liquidités s'élevant à 75'000 francs environ et des créances pour un total de quelque 148'000 francs. Le stock de marchandises et le fonds figurent au bilan avec un franc chacun, comme lors des exercices précédents. Du côté des passifs, les engagements envers des tiers s'élèvent à quelque 89'000 francs. Le capital propre est de 135'000 francs, ce qui signifie qu'il a diminué de 30'000 francs par rapport à l'exercice précédent. Le comité propose l'affectation suivante pour l'excédent de recettes de 20'050.78 francs :

- 10'000 francs aux réserves pour charges de planification,
- 10'050.78 francs aux réserves destinées à garantir le patrimoine du musée.

## 5.3 Rapport des vérificateurs des comptes

Le président donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes Peter Jeremias et Marcel Baeriswyl. Il propose à l'assemblée d'adopter les comptes et de donner la décharge au comité et au comptable.

## 5.4 Adoption / Décharge

Le président propose de voter en bloc pour l'adoption du compte de pertes et profits et du bilan, pour l'affectation de l'excédent de recettes conformément à la proposition et pour l'octroi de la décharge au comité et au comptable.

L'assemblée accepte les propositions sans opposition.

# 6 Programme d'activités 2002

## 6.1 Activités

Bruno Maurer explique que l'essentiel des activités se situera au niveau politique. Il faudra se concentrer sur la question du Musée de l'armée au Conseil national. Nous devrons nous adapter à la situation en fonction de son évolution. La devise du comité est: nous continuons le combat!

Les travaux vont en outre être poursuivis comme cela a déjà été expliqué, notamment en ce qui concerne le matériel. Des progrès importants sont réalisés dans ce domaine puisqu'il sera possible d'ouvrir partiellement au public le dépôt existant à partir du deuxième semestre de cette année, sans toutefois qu'il s'agisse déjà d'un musée. Cette ouverture permettra de présenter aux milieux intéressés l'important et précieux fonds de matériel dont nous disposons. De plus, nous examinerons les possibilités d'utilisation subséquente de l'exposition de Dübendorf. Nous allons aussi poursuivre systématiquement le développement des moyens publicitaires et l'acquisition de membres.

## 6.2 Budget 2002

Le caissier explique le budget qui a été remis avec l'invitation et qui prévoit un excédent de recettes de 20'000 francs, ces dernières s'élevant à 130'000 francs et les dépenses à 110'000 francs. La position «sponsoring de la fenêtre VSAM», avec un montant de 30'000 francs, appelle une remarque: ce montant a déjà pu être dépassé de quelque 10'000 francs à la date de l'assemblée d'aujourd'hui grâce aux travaux intensifs de recherche de sponsors. Les autres recettes se situent dans le même ordre de grandeur que l'exercice passé, à l'exception de celles provenant du shop qui avaient été budgétisées avec circonspection en raison du manque d'expérience. Du côté des dépenses, nous notons une augmentation dans les domaines de l'administration et de la publicité. Les efforts de recherche de sponsors pour les divers projets en cours causeront des coûts supplémentaires. Les coûts d'entretien du patrimoine du musée ont été inscrits au budget avec 240'000 francs. Nous comptons pour ce poste avec des remboursements s'élevant à 211'000 francs, si bien que le montant prévu à la charge de la caisse de l'association est de 29'000 francs. Le comité demande l'octroi d'un crédit cadre supplémentaire de 60'000 francs, au maximum, pour la réalisation de l'exposition de Dübendorf. Sur un total de 170'000 francs, 80'000 francs ont été payés jusqu'au 31 décembre 2001 pour ce projet. L'assemblée des membres de 2001 avait accordé à cet effet 50'000 francs et une provision de 30'000 francs avait été constituée dans les comptes 2000. Nous prévoyons que le solde de 90'000 francs sera notamment financé au moyen de recettes de sponsoring de 30'000 francs. Ces dernières sont clairement dépassées – nous l'avons déjà mentionné – c'est pourquoi le crédit cadre maximal demandé s'élève à 60'000 francs. Bruno Maurer précise que 45'000 francs environ ont été versés jusqu'ici par les sponsors. Il est prévu de faire figurer l'exposition aux actifs du bilan puisqu'elle peut être réutilisée. Les propositions du comité sont adoptées à une large majorité.

## 7. Elections

Les statuts précisent que la durée du mandat des membres du comité est de trois ans. Le comité se constitue lui-même à l'exception du poste de président. Comme le mandat de nombreux membres du comité ainsi que celui du président arrivent à terme, des réélections sont nécessaires. Tous les membres se mettent à disposition pour une réélection. Quelques-uns se réservent toutefois la possibilité de démissionner en cours de mandat.

## 7.1 Président

L'élection du président est dirigée par le premier vice-président Henri Habegger. Bruno Maurer est réélu par acclamation au poste de président.

## 7.2 Autres membres du comité

Les membres ci-après du comité, dont le

mandat arrive à terme, sont réélus en bloc par acclamation pour un nouveau mandat :

- Prof. Martin H. Burkhardt (président du conseil de Fondation)
- Henri Habegger (1er vice-président, chef du ressort du matériel)
- Alexander Hadorn (chef du ressort construction / exposition)
- Jürg Kaufmann (chef d'exploitation de l'arsenal et de la place d'armes de Thoune)
- Markus Reidhaar (chef de la division de l'infrastructure OSCM du canton de Berne)
- Richard Stauber ( 2e vice-président, chef du ressort des finances et de l'administration )
- Urs Trachsel (cdt de la place d'armes de Thoune)
- Hugo Wermelinger (secrétaire)
- Jörg Zumstein (conseiller juridique)

## 7.3 Vérificateurs des comptes

Peter Jeremias, vérificateur des comptes de longue date, a émis le vœu de démissionner. Bruno Maurer déplore ce départ tout en remerciant M. Jeremias pour son engagement. Le nouveau vérificateur proposé est :

- Michael Schori, chef de la comptabilité au Secrétariat général de la direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne

Marcel Baeriswyl, deuxième vérificateur et également en poste depuis longtemps, se met à disposition pour une nouvelle année. Ces messieurs sont élus par acclamation.

## 8. Propositions

Aucune proposition n'a été présentée. Ce point de l'ordre du jour ne doit pas être traité.

## 9. Divers

M. Hanspeter Fankhauser présente l'historique du Musée des Forces aériennes de Dübendorf en introduction à la visite prévue pour l'après-midi. Ce musée fonctionne essentiellement grâce aux recettes de Ju-Air ainsi et à l'important travail fourni par des bénévoles.

Un participant à l'assemblée demande s'il ne serait pas judicieux d'organiser une démonstration avec du matériel historique de l'armée sur la Place fédérale à l'occasion des débats au Conseil national. Bruno Maurer a déjà examiné une telle proposition par le passé. Il craint des effets contraproductifs. Nous ne devons pas mettre l'accent sur l'aspect matériel puisque nous ne voulons pas une exposition d'armes mais un musée thématique.

Un autre participant à l'assemblée remercie le président pour son activité engagée.

L'assemblée est close à 11h25.

Les participants à l'assemblée visitent ensuite l'exposition de la VSAM, prennent le repas de midi et visitent l'après-midi le Musée des Forces aériennes.

Pour le procès-verbal :
Le secrétaire de la VSAM H. Wermelinger

# Le centenaire

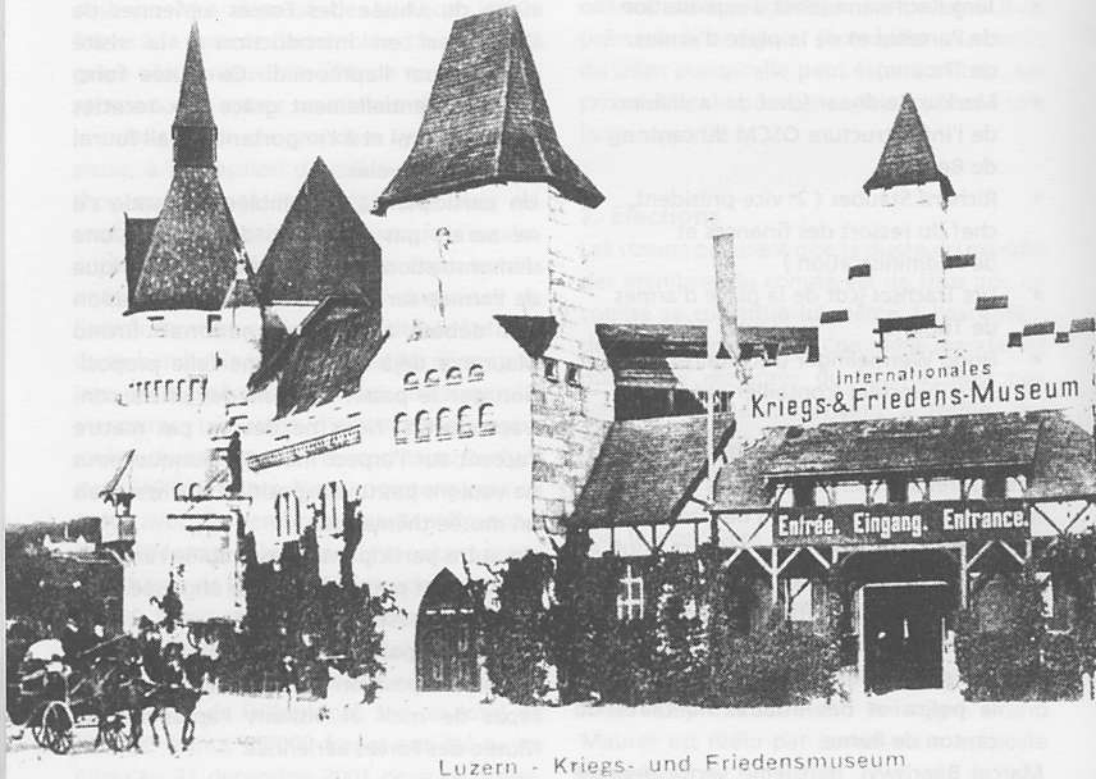


Luzern - Kriegs- und Friedensmuseum

# Musée international de la guerre et de la paix à Lucerne

**Le Musée international de la guerre et de la paix, à Lucerne, a été inauguré en grande pompe le 7 juin 1902; il était alors au service du mouvement international pour la paix. L'objectif du Musée était d'éclairer l'opinion publique sur les terribles conséquences de la guerre moderne. Il voulait convaincre le plus grand nombre possible de visiteuses et de visiteurs de la nécessité d'empêcher une guerre entre les grandes puissances. Premier Musée de la paix au monde, il rencontre à nouveau aujourd'hui une attention internationale accrue. A l'époque, des voix critiques s'étaient élevées pour lui reprocher de présenter plus de guerre que de paix.**

L'initiateur et principal sponsor du Musée était le pionnier russo-polonais de l'industrie et spécialiste financier Jean Bloch (1836–1902), fils d'une famille juive pauvre qui avait commencé sa carrière comme plongeur dans un restaurant et l'avait terminée comme roi du chemin de fer, riche et influent. Visionnaire, Jean Bloch s'était rendu compte que le progrès extrêmement rapide de la technique et son utilisation militaire dans une guerre à venir auraient des conséquences insupportables pour l'humanité et pour la communauté des Etats. Il publiait en 1896 un ouvrage en plusieurs volumes «Der zukünftige Krieg in seiner technischen, volkswirtschaftlichen und politischen Bedeutung» (La guerre future: aspects techniques, portée politique et conséquences pour l'économie publique). Jean Bloch devenait ainsi une sorte de «Clausewitz du pacifisme». Il voyageait dans toute l'Europe pour y présenter ses exposés. En 1899, il faisait en sorte que le tsar russe Nicolas II mette sur pied la première Conférence de la paix de La Haye. Jean Bloch allait mourir le 7 janvier 1902 à Varsovie, avant même l'ouverture de son Musée. S'il avait vécu encore quelques années, il aurait sans doute reçu le prix Nobel de la paix, six organisations l'ayant proposé en 1901 déjà pour cette distinction (ce sont d'ailleurs les deux pacifistes suisses Ducommun et Gobat qui ont reçu le prix Nobel en 1902).

Jean Bloch s'était efforcé de présenter ses idées à un large public lors de l'Exposition mondiale de Paris de 1900. La même année, il parvenait, avec des appuis locaux, à convaincre le Conseil municipal de Lucerne de réaliser le projet d'un Musée de la guerre et de la paix. Le comité d'initiative était composé de représentants de la politique et du tourisme ainsi que de plusieurs officiers de l'armée suisse. Ces derniers étaient le plus souvent aussi chargés de planifier certaines domaines du Musée.

Sur le plan juridique, le Musée était une société anonyme qui acquit la halle des fêtes de la Fête fédérale des carabiniers, à proximité immédiate de la gare de Lucerne, pour s'y installer. Il s'agit d'un bâtiment de style néogothique du genre d'un «château de chevaliers pillards» – site actuel du musée

d'arts Meili. En 1910, le Musée pouvait s'installer dans une construction réalisée spécialement pour lui à la Museggstrasse, à proximité d'autres attractions (Monument du lion, Panorama Bourbaki, Jardin des glaciers).

Sur le plan du contenu, le Musée lucernois présentait l'évolution de la guerre depuis l'antiquité. Jakob Zimmerli, hôtelier et membre du conseil d'administration du Musée notait à l'époque: «ce que nous rencontrons dans les vastes halles de l'exposition, c'est, de l'avis de spécialistes reconnus, l'illustration historique systématique de la guerre la plus complète qui ait jamais été présentée jusqu'à aujourd'hui en réalisant l'union des sciences militaires et de l'art moderne de la présentation. La guerre témoigne contre la guerre». La revue militaire Wochenblatt mentionnait que «ce qui différencie le Musée de Lucerne d'autres collections similaires telles que, par exem-

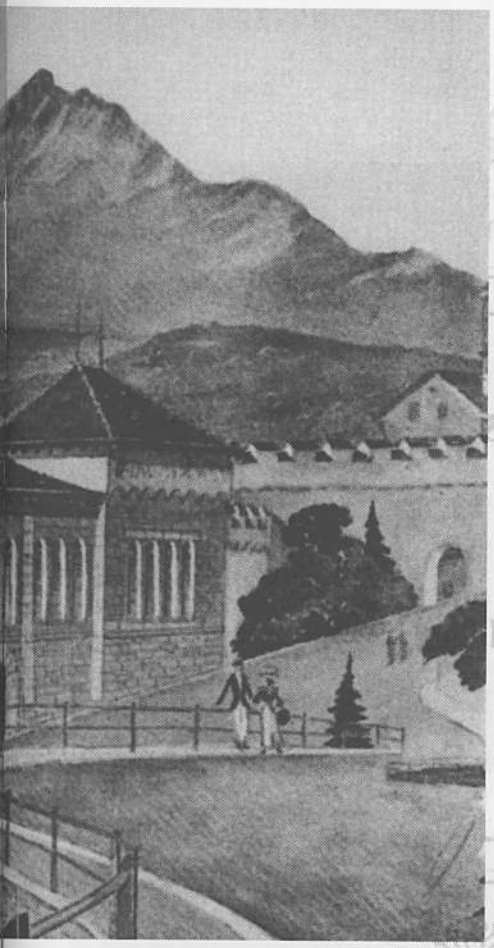

ple, la Berliner Ruhmeshalle, le Wiener Heeresmuseum etc., c'est surtout le fait que ces derniers font l'éloge du patriotisme et veulent générer l'enthousiasme tandis que le Musée de Lucerne présente l'évolution de la guerre en respectant strictement le point de vue historique, sans y adjoindre d'aspect patriotique». Cette institution de pédagogie de la paix à Lucerne allait devenir célèbre dans toute l'Europe. Il s'agissait également d'une attraction supplémentaire pour le tourisme florissant que connaissait la ville. Les premières années ont enregistré quelque 60'000 entrées – il faut savoir que Lucerne comptait à l'époque moins de 30'000 habitants. Le rayonnement de ce Musée a également valu à Lucerne de recevoir en 1905 les assises du 14e Congrès international de la paix.

La Première Guerre mondiale allait signifier la fin du Musée. Il perdit son public. Son échec a été dû à la réalisation de sa propre prophétie. Il était compréhensible que plus personne n'ait le besoin de se rendre dans un musée pour y voir les prévisions des terribles conséquences d'une guerre moderne. Le bâtiment du Musée était vendu à la ville de Lucerne en 1919 et les objets prêtés restitués à leurs propriétaires. Le Musée fermait définitivement ses portes en 1920. Le bâtiment allait encore recevoir des musées. A partir de 1925, une société artistique utilisait une partie des locaux comme Musée provisoire d'arts et d'histoire, et l'Union des arts et métiers de la ville de Lucerne installait dans d'autres salles un Musée des arts et métiers. Ce bâtiment sert de maison d'école depuis 1957.

Le Musée international de la guerre et de la paix à Lucerne est réputé pour avoir été le premier essai au monde d'éducation à la paix par le biais d'un musée. Depuis, cette idée a été copiée à de nombreuses reprises. Un Musée «anti-guerre» était ouvert en 1925 à Berlin pour que les horreurs de la Première Guerre mondiale ne sombrent pas dans l'oubli. Il a été détruit en 1933 par les nazis. Aujourd'hui, plusieurs douzaines de Musées de la paix, dans le monde entier, figurent sur la brochure de l'ONU.

*Hugo Wermelinger*

## Cent ans de guerre et de paix au musée

Une exposition rappelle l'ouverture du Musée de la guerre et de la paix à Lucerne, il y a cent ans.

**Elle peut être visitée comme il suit :**

**du 7 juin au 6 octobre 2002 au Panorama, Löwenplatz 11, Lucerne ;**

**du 21 octobre au 21 décembre 2002, au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne.**

L'Association du musée suisse de l'armée a contribué à la réalisation de ces expositions en y prêtant des objets. Des films consacrés au thème de la guerre et de la paix ainsi que des symposiums et des visites seront organisés à Lucerne en mémoire du Musée de paix.

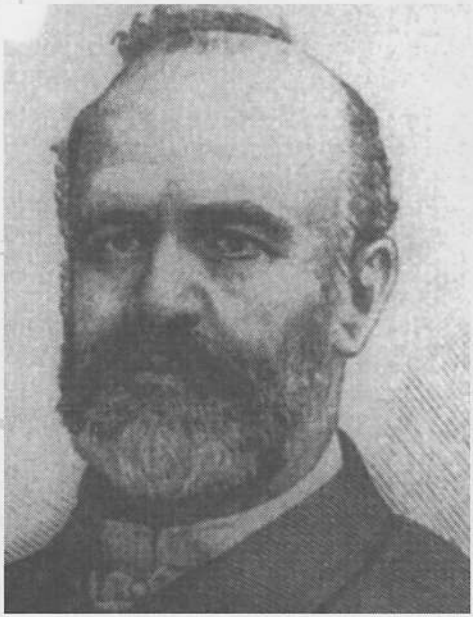

Jan Bloch, 1836–1902

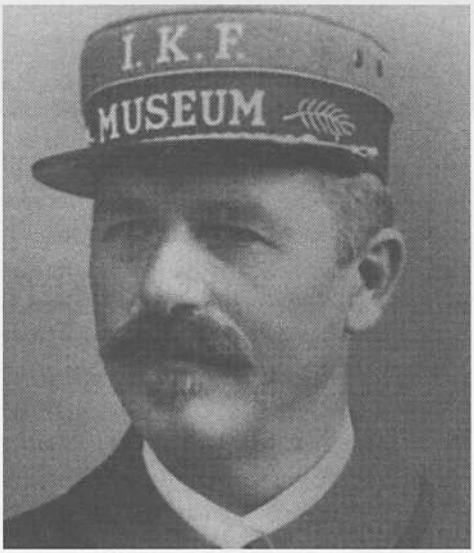


Julius Vogt-Studer, gardien du Musée international de la guerre et la paix.

Der Krieg.

Von

Johann von Bloch.

Uebersetzung des russischen Werkes des Autors:

Der zukünftige Krieg

in seiner technischen, volkswirtschaftlichen und politischen Bedeutung.

Band V.

BERLIN 1899.

Puttkammer & Mühlbrecht.

Buchhandlung für Staats- und Rechtswissenschaft.

Die Bestrebungen

zur

Beseitigung des Krieges.

Die politischen Konflikts-Ursachen

und

die Folgen der Verluste.

Von

Johann von Bloch.

BERLIN 1899.

Puttkammer & Mühlbrecht.

Buchhandlung für Staats- und Rechtswissenschaft.

***Littérature:***

*Krieg und Frieden im Museum*. Guide de l'exposition de Lucerne, édité en 2002 par le Centre d'instruction de l'armée à Lucerne.

*Friedenstauben und Krupp-Kanonen, 100 Jahre Internationales Kriegs- und Friedensmuseum Luzern*, édité en 2002 par le *Luzernernetz Arbeit und Bildung für alle* ( auteurs : Delf Bucher, Urs Häner, Peter Lussy, Volkhard Scheunpflug ).

Le secrétariat de l'Association du musée suisse de l'armée, à Thoune, possède un manuscrit inédit ( en allemand ), datant de 1986 environ, consacré au thème du Musée international de la guerre et de la paix à Lucerne. Les auteurs en sont Markus Kübler, historien, Berne, Rolf Maurer, étudiant phil. hist. Berne, et Walter Frey, étudiant phil. hist., Berne.

# Visites guidées des collections du Musée de l'armée à Thoune pour les personnes et les groupes intéressés

L'Association du musée suisse de l'armée fait depuis des années des efforts importants pour collectionner et entretenir systématiquement le précieux et volumineux matériel historique de l'armée suisse. Les travaux sont maintenant suffisamment avancés pour que nous puissions commencer à ouvrir aux cercles intéressés l'accès à une partie de ces trésors. Il est prévu de mettre sur pied des visites guidées pour les groupes de visiteurs annoncés.

Les domaines ( modules ) suivants peuvent être visités

- uniformes
- collection d'armes de l'Association du musée suisse de l'armée
- musée du harnachement
- collection d'armes de la Confédération
- musée des chars des TML
- véhicules anciens
- collection d'armes et de munitions du groupe RUAG
- pièces d'artillerie (mise en place en cours)

Le concept prévoit de présenter deux à trois modules parmi ceux susmentionnés, en fonction de l'intérêt des groupes. Les visites devraient durer trois heures au maximum. Elles comporteront une introduction générale présentant l'Association du musée suisse de l'armée et la collection systématique, de même qu'une visite des modules choisis.
Le comité de l'Association du musée suisse de l'armée a adopté le concept des visites publiques guidées. Nous cherchons maintenant des personnes disposées à se mettre à disposition comme guides pour ces visites. Ces futurs guides seront formés par des spécialistes et recevront des documents qui seront encore élaborés pour se préparer à leur activité. Des expériences seront faites vers la fin de l'année avec les premières visites pilotes.

*Hugo Wermelinger*

## Nous cherchons des guides

Nous prions les lectrices et lecteurs de notre bulletin qui seraient intéressés à fonctionner en qualité de guide et à se faire former comme tel de s'annoncer auprès du responsable du ressort du matériel, Monsieur Henri Habegger, Brucheggweg 13, 3612 Steffisburg, tél. 033 437 58 21 ( henri.habegger@armeemuseum.ch )